



Association des Croqueurs de Pommes de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Association dite « LI VIEII PERO »

Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration tenue au verger de Puyricard le 27/10/2020

Présents :

Jean-Paul Barale, Yannick Bernard, Gilles Bruel, Bernard Deidier, Guy Laurent, Christiane Martel, Dominique Maubert, Patrick Orsolini, Luc Pagani, Pierre Racamond, Guy Troump(partiellement), Nicole Vautier.

Absents excusés

Catherine Begnis, Christine Dosmas, Denis Baudequin, Georges Cossanteli, Michel delle Vergini, Henri Dupont, Jacques Isatelle, Antoine Pappalardo, Robert Roehrig,

Les Croqueurs de Pommes- Section LI VIEIIL PERO: Association loi 1901, enregistrée à la Préfecture des Bouches du Rhône le 27 Juillet 1992.

Siège social et adresse postale : 1330 chemin de Maliverny, 13540, Puyricard. Site internet : <http://croqueursdeprovence.fr/>

*e-mail : bernard-deidier@hotmail.fr

Le nombre de personnes participant à cette réunion a été volontairement limité du fait des problèmes sanitaires.

1. Plantation des arbres.

Les trous sont prêts mais il y a plus d'arbres à planter que de possibilité de plantation (une vingtaine). Le choix prioritaire correspond aux variétés figurant dans le futur cahier des fruits provençaux et greffées par Pierre Racamond. Nous venons à peine de recevoir les résultats des génotypes envoyés il y a 1,5 ans. L'objectif est d'avoir réalisé la totalité des nouvelles plantations avant fin novembre.

Les arbres destinés aux nouvelles palmettes sont prêts à être plantés. Il faudra donc refaire l'alignement sur la longueur et commencer les plantations.

Le Malus Sieversii reste à sa place.

2. Traitement d'hiver

Le traitement à la bouillie bordelaise à ½ dose va démarrer immédiatement mardi 27 octobre. Priorité : les variétés à noyaux ayant déjà perdu leur feuille. Deuxième traitement pleine dose à prévoir cet hiver (décembre ?). Nous sommes demandeurs de décoctions d'ortie/prêle pour compléter ces traitements. 50 kg de sulfate de fer ont déjà été répandus au pied de certains arbres pour lutter contre les pathogènes du sol, la dose recommandée est de 0.5 kg pour les petits sujets et 1 kg pour les sujets de grande taille. Achat à prévoir de 100 kg supplémentaires (action P. Orsolini). Il est demandé à Luc Pagani de préparer un texte de recommandation sur les actions au verger à destination des adhérents pour la période novembre/décembre.

C. Martel donnera de la prêle pour faire de la décoction.

3. Lutte contre le Carpocapse

Les filets sont à positionner dès que possible mais il faut au préalable procéder à l'écimage des arbres pour ne pas gêner les futures actions de taille (action JP Barale et L. Pagani).

La mise en place des câbles sur le sommet des poteaux est une priorité ; l'objectif est d'avoir ces filets installés et prêts à être pour mi-février. Il faudra absolument penser à enrober le pied des arbres pour empêcher la remontée du carpo.

Réserver 4 mètres de chute de filet pour réparer les anciens filets endommagés.

Discussion en cours sur la meilleure méthode pour éliminer les larves de Carpocapses qui sont présentes dans le sol sous les filets. L'utilisation de carpovirusine semble trop chère et demande un travail qui semble trop important pour l'association. Les leurres à phéromones sont également chers.

Achat de bandes de glue pour 100 arbres (action P. Orsolini).

Pour le contrôle du chiendent, la meilleure méthode est de tondre très régulièrement le pied des arbres.

4. Organisation des greffes

- Plusieurs aspects

- Sélection et choix des greffons. La priorité sera donnée aux greffons du verger. Pour ce faire laisser un maximum de greffons sur les arbres en sélectionnant et marquant les sujets à ne pas tailler. La prise des greffons ne doit pas s'effectuer avant le 10/12. (Action Yannick et Dominique)
Il faut partir sur le principe de disposer de 10 variétés différentes pour les pommiers, pruniers, abricotiers...
Un essai de greffage de pêcher résistant à la cloque sera fait (action Pierre Raccamond) car il y a un intérêt marqué pour les variétés de pêches résistant à la cloque
- Offre de greffons. Pour éviter une surcharge de travail à P. Racamond il est recommandé de réduire le choix offert aux adhérents aux variétés déjà présentes dans le verger, sachant que le nombre de greffons disponibles sera forcément limité.
- Modalités de l'offre aux adhérents. Identique aux années précédentes soit 5 greffons gratuits et 0.5€ par greffons supplémentaire (il faudrait sans doute introduire une limite supérieure)

5. Commandes pépinière 2021

La liste des besoins sera donnée par G. Laurent fin novembre 2020

Il a été envisager une commande d'une centaine d'arbres racines nues 8/10 ou 10/12.

Les arbres pollinisateurs ont manqué.

6. Point financier

Les différentes ventes (Arbres, pommes, amandes, miel, légumes) ont permis d'amortir les dépenses engendrées par la réparation en cours du camion.

Les butternuts ont été très demandés (plus que les courges) ; le prix des amandes passera l'année prochaine à 4€ car la marge actuelle est trop faible compte tenu du travail que cela engendre.

Leur vente ne se fera que lorsque toutes les commandes seront prêtes pour faciliter la gestion.

Il reste 21 Almanachs à vendre.

Suite à deux dons (de Guy Tromp et Edmée Berthet) d'autres dépenses matérielles sont à prévoir (refit d'un débroussailleur Kiwa et d'une herse type Canadienne) environ 400€.

Le Président ne souhaite pas entamer nos réserves de manière trop substantielle pour préserver l'avenir mais des réserves trop importantes pourraient impacter négativement nos dossiers de demande de subvention. L'aléas du temps, au mois d'octobre, reste le problème majeur pour les JPO ce qui nous conduit à une certaine prudence au niveau de la gestion de fonds.

Des actions de sensibilisation auprès des élus sont à engager (interlocuteurs visés : Marc Féraud, Fabienne Vincent, Brigitte Devesa).

La subvention de 1200€ de la mairie d'Aix n'est toujours pas versée malgré un vote semble-t-il positif.

Les dossiers de demande 2021 sont à lancer dès maintenant auprès du département et de de la commune, de la métropole.

7. Sujet divers

- Vente des sardines. Un dépliant créé par A. Pappalardo avec les prix va être envoyé aux adhérents pour une prise de commande.
- Chambre froide. Nous allons peut-être avoir l'opportunité d'obtenir une chambre froide suite à la démolition d'un bâtiment équipé d'une salle frigorifique. L'état de marche est incertain et doit être précisé à G. Bruel dans les jours qui viennent. Un emplacement possible dans la serre blanche (3m*3m*2.3m) est identifié. Cet équipement résoudrait les problèmes récurrents de conservation des fruits lors de l'organisation des journées portes ouvertes.
- Chauffage de la nouvelle serre. La température d'usage hivernale préconisée par les experts est de +5°C.
- Cahier des fruits provençaux. Le travail progresse, l'accent est mis sur la qualité des photographies des fruits listés. Nouvelles prises de vue à prévoir sur un nombre limité de variétés avec un banc photographique artisanal.
- Rucher. L'un des essaims est mort, victime sans doute d'attaques incessantes de frelons asiatiques. Le remplacement d'un essaim au printemps prochain est nécessaire pour maintenir l'activité sur 3 ruches de modèle Dadant.
- Yannick Bernard fournira un sac d'engrais destiné à l'empotage
- Dominique Maubert amènera un camion de compost.